



A.M.O.P.A.

Association des Membres de l'Ordre
Des Palmes Académiques
Section des Alpes-Maritimes



BULLETIN D'AÔÛT 2019

Cérémonie de remise de récompenses pour le concours « Défense et illustration de la langue française » 2018-2019

Cette traditionnelle cérémonie de remise de récompenses aux élèves pour le concours « Défense et illustration de la langue française » s'est tenue samedi 22 juin 2019 à la Maison des Associations d'Antibes.

Elle a été présidée par M. Michel-Jean Floc'h, Inspecteur d'Académie, Directeur académique des services de l'Éducation Nationale des Alpes-Maritimes.

La participation a été comparable à celle de l'année précédente et nous avons récompensé 42 élèves

Au total nous avons dépensé 1049,00€ pour les livres offerts et 695,00€ pour l'excellent cocktail qui a suivi. La collecte que nous avons organisée pour la Jeunesse a rapporté 852,00€ par 24 donateurs (plus que l'an dernier). Signalons la générosité de quelques-uns.

M. Jean Léonetti, Maire d'Antibes-Juan-les-Pins était représenté par M. Yves Dahan, conseiller municipal, adjoint à l'Éducation.



*** Activités prévues ***

*** SAMEDI 14 SEPTEMBRE ***

REPAS DE RENTRÉE AVEC PETITE CONFÉRENCE

À L'AUBERGE « LOU CASTELET » de Carros

À PARTIR de 11h30'(Conférence puis déjeuner)

Présentation dans ce Bulletin

*** MERCREDI 10 OCTOBRE 2019 ***

RAPPEL : Conférence « De la Régence d'Alger

à la Conquête française » par Albert Apréa

À la « Maison du Combattant » d'Antibes à partir de 10 h.

Suivie d'un repas convivial au « Cercle Mixte de la Gendarmerie ».

Présentation dans le Bulletin d'Avril.

➤ *Par précaution, vous trouverez dans ce Bulletin un exemplaire de la Fiche d'inscription en dernière page.*

*** JEUDI 28 NOVEMBRE 2019 ***

Conférence « Vie et Mort du général Championnet »

Par M. Lucien Nasarre, historien

À la « Maison du Combattant » d'Antibes à partir de 10 h.

Suivie d'un repas convivial au « Cercle Mixte de la Gendarmerie ».

*** SAMEDIS 7 ET 14 DECEMBRE 2019 ***

CÉRÉMONIES de REMISE de DÉCORATIONS

Pour la Promotion du 14 juillet 2019

Au C.I.V. à partir de 10 heures.

Les adhérents qui souhaitent y assister sont priés de se faire connaître au plus tard 10 jours avant.

*** MERCREDI 15 JANVIER 2020 ***

Organisée par Élisabeth Doucement : À partir de 17h :

Escale à la cave du Bar d'Absinthes d'Antibes

➤ **Dégustations et visite des lieux**

➤ **Galettes des Rois**

Présentation dans ce Bulletin

***** ACTIVITÉS PRÉVUES *****

*** MARDI 17 MARS 2020 ***

Conférence « Les Irlandes » par Christian Lavaux

Au LP Fr. de Croisset à partir de 10 h

Suivie d'un repas « irlandais »

*** SAMEDI 2 MAI 2020 ***

Une date à retenir :

« JOURNÉE DE L'AMITIÉ » organisée par notre section

et regroupant des membres des sections voisines

(Var - Bouches du Rhône - Vaucluse - Gard - Hautes Alpes)

Nous comptons sur une participation nombreuse de nos adhérents



****ACTIONS EN FAVEUR DE LA JEUNESS : RAPPEL****

Nous avons lancé un appel à contribution sur le Bulletin d'avril.

Nous avons depuis reçu plusieurs dons et nous remercions les donateurs. Nous le renouvelons car en 2020 non seulement les concours littéraires sont maintenus mais la section innove en lançant **un concours de mathématiques pour les élèves de 3^{ème}**

Nous comptons plus que jamais sur le plus large soutien possible. Merci pour votre générosité.

La Présidente,
Monique Apréa

Don pour la Jeunesse :.....€ (Ci-joint chèque à l'ordre de
Nom – Prénom du
donateur :.....

« AMOPA section des Alpes-Maritimes »)

****AMOPA – Section des Alpes-Maritimes****

Présidente Fondatrice : Jacqueline Perron

Secrétaire Générale de l'IA de Nice (1972-1981)

Présidents de la section :

4 Inspecteurs d'Académie successifs :

- André Grossetête (1981-1984)
- Robert Giannoni (1984-1994)
- Jean Martinez (1994 – 2000)
- Gérard Blanchard (2000 – 2001)

Présidents élus :

- Robert Laroche – Prov. H (2001 – 2002)
- Robert Giannoni –IA H (2002 – 2010)
- Monique Apréa (2010 – 2018)

**« Bureau élargi » de la section des A-M
élu le 15 février 2018**

Présidente : Monique Apréa

Vice-président : Jean-Pierre Rivet

Secrétaire départemental : Prosper Maman

Secrétaire départemental-adjoint : Francis Cantariti

Trésorier départemental : Albert Apréa

Trésorier-adjoint : Christian Lavaux

Membres Associés :

Monique Daumasson
Elisabeth Doucement
Christian Guérin du Marteray
Sylvie Savary

Adresse

*Le Sylvana –
72, Bd Wilson – 06600 Antibes
Tél. : 04.92.93.94.88
mel amopa.06@wanadoo.fr*

Directeur de publication : Monique Apréa

Rédaction et réalisation : Albert Apréa

Les photos publiées le sont avec l'accord des intéressés.

**Bulletin transmis gratuitement à tous les adhérents
et sympathisants.**

*****QUELQUES PHOTOS DE CETTE CÉRÉMONIE*****



Allocution de M. le Directeur académique



M. le Directeur académique s'entretient avec une jeune lauréate



L'assistance



On veut garder un souvenir de cette cérémonie



La pyramide de macarons

Concours littéraire : 38 élèves récompensés



La remise des récompenses du concours organisé par l'Association des membres de l'Ordre des Palmes académiques. (DR)

Comme toutes les années scolaires la section AMOPA des Alpes-Maritimes (Association des membres de l'Ordre des Palmes académiques) a organisé un concours littéraire destiné aux élèves du premier et du second degré du département. Pour clôturer ces concours une belle cérémonie de remise de récompenses s'est déroulée à la Maison des associations d'Antibes. Trente-huit élèves ont été récompensés en recevant livres et diplômes attestant de leur valeur, en présence de leur enseignant, parents et amis. Près de 150 personnes ont assisté à cette manifestation.

vivre une expérience, essayer de comprendre ce qui motive le comportement des uns et des autres, a souligné Monique Apréa, présidente de la section AMOPA des Alpes-Maritimes. La lecture n'est-elle pas le "dernier voyage de découverte possible", maintenant que les médias nous font survoler la planète entière ? Enfin, lire un livre, bien l'analyser, cela vous donnera peut-être un jour l'envie de vous essayer à en faire autant ; c'est tout ce que je vous souhaite. »

Jean Leonetti, maire d'Antibes-Juan-les-Pins était représenté par Yves Dahan, conseiller municipal adjoint à l'Education. La cérémonie était présidée par Michel-Jean Floch, directeur académique des Services de l'Education nationale.

Lire un livre, c'est aussi

*****PROMOTION DU 14 JUILLET 2019*****

Vous trouverez ci-dessous la liste des nouveaux nommés et promus dans l'Ordre au titre de la promotion du 14 juillet 2019. Chacun d'eux va recevoir de la section des Alpes-Maritimes une lettre de félicitations accompagnée d'une proposition de participation aux cérémonies que nous organisons traditionnellement (Samedis 7 et 14 décembre 2019 au Centre International de Valbonne), ainsi qu'un bulletin d'adhésion et un message de présentation de l'AMOPA.

Si vous connaissez une de ces personnes, contacter-la pour la féliciter et l'inviter à adhérer.

La Présidente ,

Commandeurs (4)	Chevaliers (suite)	Chevaliers (suite)
Mme FAMELART Pascale	M. BOUISSOU Stéphane	M. MARITAU Thierry
Mme GARCIA Christine	Mme BRIAND Marianne	M. MEGEVAND Patrick
Mme MARINO Véronique	Mme CALLÉA Isabelle	M. METRIS Gilles
Mme PAROLA Isabelle	M. CALLÉRI Jean-Michel	Mme MICHEL Sylvie
Officiers (14)	M. CANNONE Xavier	M. MONTI Olivier
Mme ANELLI Nicole	Mme CHIARDOLA Anne	Mme NANNONI Évelyne
M. BAUMGERTENER Karl	M. DE AZEVEDO Philippe	Mme NELIS BLANC Laurence
Mme DUFOUR Catherine	M. ENGASSER Stéphane	M. NISNARD David
M. GRESSIER José	Mme FARINEAU Véronique	Mme OUARNE Fabienne
Mme MAINCENT Corinne	M. FERRACI Régis	M. PAGEAULT Philippe
Mme MARAUX Sophie	Mme FIORUCCI Elisabeth	M. PERRAT Jean-Michel
Mme MARY Florence	Mme FOISSIN Christine	Mme PICCIONI Nathalie
Mme MURAT Murielle	M. FOURNIER Pascal	Mme PROCOPIO Isabelle
Mme ORSINI Isabelle	M. GABEL Lionel	Mme QUESADA Véronique
M. PELLEGRINO Pierre	M. GAMBAUDO Jean-Marc	M. RAFFIN Thierry
M. RAGUZ Jean-Luc	M. GIOANNI Stéphane	Mme ROUSSET Sophie
M. SÉNÉCHAL Michel	M. GLAIESSER Hervé	Mme SALICETI Alexandra
M. SICART Michel	Mme GOURLAOUEN Cécile	Mme SALINAS Magali
M. TRIC Emmanuel	M. GONZALES Jean-Luc	M. SALINGUE Michel
Chevaliers (56)	M. GUESMI Ammar	M. TARICO Alain
M. ASSEMAT Sébastien	Mme HEINIS Véronique	Mme ULMAN Laurence
M. AUNE Éric	M. KWIATKOWSKI Laurent	Mme VARGAS Isabelle
M. AZOULAY Stéphane	Mme LOISON Nancy	Mme VORHAUER Samanta
Mme BELLE GARDE Nadine	M. M'BAYE Mohammadou Abdou	Mme WENDING Michèle
M. BESSOMBES-PHILIPPE J-Michel	Mme MAGADE Nathalie	Mme WURSTER Véronique
Mme BILLOIN Virginie		

**RAPPEL DES DISPOSITIONS CONCERNANT LE FONCTIONNEMENT DU BUREAU
EN TENIR BIEN COMPTE POUR VOS EXPEDITIONS POSTALES (COURRIER RAMASSÉ À LA REPRISE)**

Bureau de la section ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12h 30' et de 15 h à 19 h

Ne pas téléphoner en dehors de ces horaires (04.92.93.94.88 ou 06.12.86.35.57)

Vous pouvez à tout moment envoyer un mel à « **amopa.06@wanadoo.fr** » mais il ne vous sera répondu en principe qu'aux heures et périodes d'ouverture.
Bureau fermé lors des sorties, excursions, voyages organisés par la section, jours fériés isolés, ponts éventuels compris, ainsi que pendant les vacances scolaires.

Vacances de Toussaint 2019

Du Sam. 19 oct. 2019 au Lundi matin 4 nov. 2019

Vacances de Noël 2019-2020

Du Sam. 21 déc. 2019 au Lundi matin 6 janv. 2020

Vacances d'Hiver 2020

Du Sam. 15 févr. 2020 au Lundi matin 2 mars 2020

Vacances de Printemps 2020

Du Sam. 11 avril 2020 au Lundi matin 27 avril 2020

Vacances d'Été 2020

Du Sam. 4 juillet 2020 au Lundi matin 31 août 2020

Pendant l'été, Bureau fermé durant plusieurs semaines précisé dans le Bulletin d'Avril.

RAPPEL DE DECISIONS DU BUREAU PRISES LE 14 MARS 2018

1)-Pour des raisons de sécurité (envahissement de messages plus que douteux !...) il ne sera répondu à aucun message téléphonique laissé sur le site internet de la section ; utilisez uniquement l'adresse de messagerie indiquée ci-dessous ou le téléphone. Malgré un premier avis, cela continue !...

2)-Seules les inscriptions à nos manifestations parvenues au plus tard 2 jours après la date limite figurant sur la fiche d'inscription et accompagnées si nécessaire du chèque correspondant, seront prises en compte. Il ne sera rien tenté auprès des établissements d'accueil pour les demandes d'annulation

CONCOURS 2019-2020

ACTIONS DE LA SECTION AMOPA DES ALPES-MARITIMES POUR L'ANNÉE 2019-2020

Nous continuons bien sûr à mettre l'accent sur le développement de ces concours

Les Concours Nationaux intitulés « Défense et Illustration de la langue française » sont maintenus mais renommés « Plaisir d'écrire ».

D'autre part la section départementale a pris l'initiative, approuvée par M. le Directeur académique d'organiser un concours de mathématiques pour les classes de 3èmes.

le Cabinet de M. l'Inspecteur d'Académie diffusera les sujets et les dates limites de retour auprès de tous les Chefs d'Établissements et des I.E.N. avec une note incitative de M.Floc'h, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale.

Nous demandons à tous nos adhérents de relayer cette action d'incitation : occupons-nous de notre jeunesse, poussons-là dans les chemins de l'effort et de l'amélioration personnelle.

En tout premier lieu, nous faisons appel aux Chefs d'établissement et Adjoints, membres de la section ; nous comptons sur eux pour répercuter ces concours auprès des enseignants concernés, professeurs des écoles ou de français.

Enfin tout membre de la section devrait s'assurer auprès de ses enfants ou petits-enfants en âge scolaire, qu'ils ont bien reçu dès le mois d'octobre une information sur ces concours. À défaut indiquez-leur que pour obtenir des renseignements utiles et participer, ils peuvent s'adresser à leur enseignant dans les Cours Moyens, au C.D.I. de leur établissement et à leurs professeurs concernés en Collèges et Lycées **et suivez ces démarches. Si cette carence persiste, merci d'avance de nous en aviser.**

Les D.D.E.N. peuvent également signaler ces concours dans les écoles dont ils s'occupent.

Concours « Plaisir d'Écrire » 2019-2020

****Pour les CM1 et CM2 des écoles****

Prix d'Expression écrite

Sujet : *Vainqueur des Olympiades de l'école, tu as gagné une rencontre avec ton sportif préféré. Raconte ce moment exceptionnel, vos échanges et le souvenir que tu en as gardé.*

Ni les formes poétiques, ni les sujets libres ne sont acceptés.

Prix de Poésie

Ecrire, en une page, un poème (forme fixe ou libre)

****Pour les Collèges****

Prix d'Expression écrite

Pour les classes de 6^{èmes} et 5^{èmes}

Sujet : *Au cours d'un cross, vous enchaînez les chutes. Le soir, affolée, votre mère fait venir un médecin. Imaginez la consultation sous la forme d'une scène de théâtre comique.*

Pour les classes de 4^{èmes} et 3^{èmes}.

Sujet : *L'école est-elle un lieu d'éducation à la Liberté ? Pensez-vous qu'elle vous a accompagné sur ce chemin ? Comment, en quelles circonstances et dans quelles limites ? Votre production peut revêtir la forme d'un article destiné à un journal.*

Prix de Poésie

Pour toutes les classes : *Ecrire, en une page, un poème (forme fixe ou libre)*

Prix de la Jeune Nouvelle

Pour toutes les classes : *Ecrire, en quatre pages maximum, une nouvelle de votre choix. Le texte sera dactylographié. Sont acceptés tous les registres (fantastique, réaliste, historique, épistolaire).*

****Pour les Lycées****

Prix d'Expression écrite

Sujet : *Informaticien, vous venez de concevoir un logiciel extraordinaire. Vous écrivez à une entreprise pour la convaincre de commercialiser votre invention. Rédigez cette lettre en expliquant le caractère novateur de votre création et le succès qu'elle ne manquera pas d'avoir.*

Prix de Poésie

Ecrire, en une page, un poème (forme fixe ou libre)

Prix de la Jeune Nouvelle

Ecrire, en cinq pages maximum, une nouvelle de votre choix. Le texte sera dactylographié. Sont acceptés tous les registres (fantastique, réaliste, historique, épistolaire).

Concours AMOPA-AFDET EN 2019-2020

PRIX DU MEILLEUR PROJET DE CONCEPTION ET DE RÉALISATION

- Pour élèves de CAP, BEP et Bacc. Professionnel :

Un 1^{er} Prix en espèces est attribué à chaque niveau

PRIX DE MATHÉMATIQUES POUR LES CLASSES DE 3^{èmes}

- La section AMOPA des Alpes-Maritimes a pris l'initiative d'organiser un concours de mathématiques pour les élèves de 3^{èmes} afin de récompenser les meilleurs élèves du département dans cette discipline.
- Les épreuves ont été soumises à l'agrément de M. le Directeur académique des services de l'Éducation Nationale des Alpes-Maritimes.
- Elles durent 2 heures et doivent se dérouler le même jour dans tous les établissements.
- M. le Directeur académique en a fixé la date au lundi 8 juin 2020.
- Les professeurs de cette discipline présenteront ce projet à leurs élèves au cours du mois de mai 2020 et dresseront la liste des élèves souhaitant y participer.
- Après concertation, ils ne retiendront que 25 candidats au plus pour chaque établissement.
- Seules les 3 meilleures copies seront transmises à l'AMOPA des Alpes-Maritimes.
- Un Jury départemental départagera les candidats sur des critères de solutions les plus simples et les plus élégantes trouvées.
- Il y aura un Premier, Deuxième et Troisième Prix, ainsi qu'un Premier et Second Accessit.
- Les lauréats seront récompensés au cours de la même cérémonie organisée pour ceux des concours « Plaisir d'écrire ».



SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2019
À L'AUBERGE LOU CASTELET DE CARROS À 11h30'

**En préambule au repas,
Albert Apréa vous parlera
de la première présence française durable en Afrique du Nord.
La conférence du 10 octobre en sera la continuité.**

**Coût tout compris(Apéritif, Menu
gourmet, Café et Vin compris)**

39,00€ TTC



INSCRIPTION AU DÉJEUNER de RENTRÉE

Adresse de retour: Monique Apréa – Le Sylvana – 72, Bd Wilson – 06600 Antibes

Cette Fiche doit nous parvenir au plus tard le mardi 10 septembre 2019

Nom - Prénom de la personne demandant cette inscription :

Stationnement libre à l'Auberge

Renseignement obligatoire : Tél. domicile :

Si possible : Tél. Portable :

Adresse mel (indispensable pour obtenir le plan)

***** Nombre total de personnes à inscrire, signataire compris : *****

Noms et prénoms de ces personnes (indispensable pour toute manifestation)

Joindre un chèque de règlement établi à l'ordre de « **AMOPA section des Alpes-Maritimes »**

Montant du chèque : 39,00€ X Nbre d'inscrits =€

NB : Impossible de donner suite aux demandes d'annulation reçues à moins de 2 jours de cette manifestation (aucun remboursement possible).

Date : SIGNATURE ,

ESCALE AU BAR Á ABSINTHES D'ANTIBES

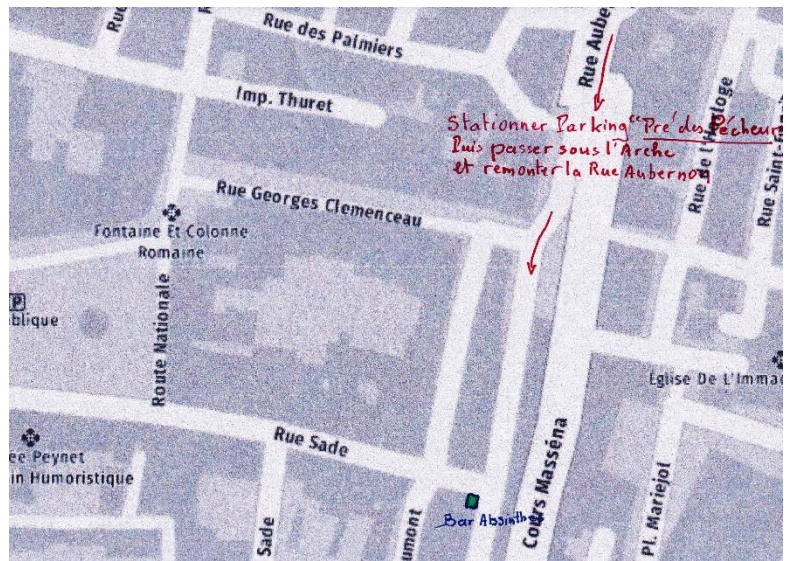
Mercredi 15 Janvier 2020 Á 17 heures

- Dégustations et visite
- Galettes des Rois

Venez découvrir les nouvelles Absinthes, débarrassées de leurs alcaloïdes toxiques

Stationnement au parking « Pré des Pêcheurs » en passant par le boulevard qui longe le port de plaisance. Passez sous l'Arche de l'horloge et remontez la rue Obernon.

Coût : 15€/pers.



INSCRIPTION Á L'ESCALE AU BAR Á ABSINTHES

Adresse de retour: Monique Apréa – Le Sylvana – 72, Bd Wilson – 06600 Antibes

Cette Fiche doit nous parvenir au plus tard le lundi 6 janvier 2020

Nom - Prénom de la personne demandant cette inscription :

Renseignement obligatoire : Tél. domicile :

Si possible : Tél. Portable : Adresse mel : :

*** Nombre total de personnes à inscrire, signataire compris : ***

Noms et prénoms de ces personnes (indispensable pour toute manifestation)

Joindre un chèque de règlement établi à l'ordre de « **AMOPA section des Alpes-Maritimes** »

Montant du chèque : 15,00€ X Nbre d'inscrits =€

NB : Impossible de donner suite aux demandes d'annulation reçues à moins de 2 jours de cette visite (aucun remboursement possible).

Date : SIGNATURE ,

JEUDI 28 NOVEMBRE 2019 À LA « MAISON DU COMBATTANT » D'ANTIBES À PARTIR DE 10 HEURES

Conférence par M. Lucien Nasarre qui nous parlera
du Général Championnet

- Le conférencier après des études perturbées par la dernière guerre mondiale, s'est très tôt intéressé à l'histoire. C'est devenu une passion au point d'écrire des romans historiques et d'en faire des conférences.
- Le sujet de sa conférence, le Général Championnet, est mort et inhumé à Antibes au pied des remparts du fort portant son nom mais plus connu sous celui de « Fort Carré ».
- Ce n'était pas seulement un brillant Général, c'était aussi un homme exceptionnel qui mérite d'être connu.



À l'issue de la conférence

Déjeuner au « Cercle Mixte de la Gendarmerie » d'Antibes »

****Coût : 23€ TTC****

Tout compris

Apéritif, Entrée, Plat, Dessert, Café et Boissons



INSCRIPTION À LA CONFÉRENCE « Vie et Mort du général Championnet »

Adresse de retour: Monique Apréa – Le Sylvana – 72, Bd Wilson – 06600 Antibes

Cette Fiche doit nous parvenir au plus tard le lundi 18 novembre 2019

Nom - Prénom de la personne demandant cette inscription :

Stationnement aux abords de la salle de conférence ou au parking de la plage (Plan envoyé aux inscrits)

Cochez la case souhaitée :

- Je n'assisterai qu'à la conférence
 J'assisterai à la conférence et participerai aussi au repas.*

Renseignement obligatoire : Tél. domicile :

Si possible : Tél. Portable :

Adresse mel (indispensable pour obtenir le plan)

*** Nombre total de personnes à inscrire, signataire compris :

Noms et prénoms de ces personnes (indispensable pour toute manifestation)

*Joindre un chèque de règlement établi à l'ordre de « **AMOPA section des Alpes-Maritimes** »

Attention SVP au bon intitulé, certains continuant à écrire « AMOPA 06 » qu'il faut surcharger à la main !...

Montant du chèque : 23,00€ X Nbre d'inscrits =

Date : SIGNATURE ,

NOS ACTIVITÉS

Nuit des Palmes et des ami(e)s de la Légion d'Honneur et du Mérite
Vendredi 26 avril 2019 à « Lou Castelet ».



Visite de l'Observatoire de Calern vendredi 10 mai 2020
Jean-Pierre Rivet comme guide





BORDIGHÉRA samedi 15 juin 2020
Sous la conduite de Luc Lanlo



Église de Bordighéra - Le cœur



Carnet de deuil

Nous avons appris le décès de Madame FOURQUES Marie, à l'âge de 98 ans. Elle a fait partie de l'AMOPA depuis 1978, soit 41 ans.

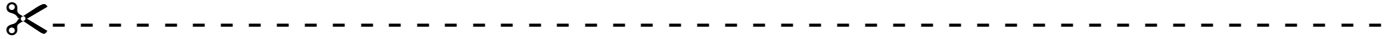
Nous présentons nos condoléances attristées à la famille et la citons en exemple.

Quelques « Pensées » de Montesquieu

- Partout où se trouve l'envie, on doit se faire un plaisir de la désespérer. Il faut toujours louer devant un envieux ceux qui le font pâlir.
- Les gens qui ont beaucoup d'esprit tombent souvent dans le dédain de tout.
- Les lois inutiles affaiblissent les lois nécessaires.
- Les sots se peignent eux-mêmes, et ramènent tout à eux !
- Les Français ne parlent presque jamais de leurs femmes, c'est qu'ils ont peur d'en parler devant des gens qui les connaissent mieux qu'eux.
- Il faut peu d'esprit pour montrer ce qu'on sait, mais il en faut infiniment pour enseigner ce qu'on ignore.
- Il n'y a point de plus cruelle tyrannie que celle que l'on exerce à l'ombre des lois et avec les couleurs de la justice.
- Si on ne voulait qu'être heureux, cela serait bientôt fait. Mais on veut être plus heureux que les autres, et cela est presque toujours difficile parce que nous croyons les autres plus heureux qu'ils ne le sont.



****RAPPEL****



INSCRIPTION Á LA CONFÉRENCE « De la Régence d'Alger à la Conquête française »
Adresse de retour: Monique Apréa – Le Sylvana – 72 , Bd Wilson – 06600 Antibes

Cette Fiche doit nous parvenir au plus tard le mardi 30 septembre 2019

=====
Nom - Prénom de la personne demandant cette inscription :

Renseignement obligatoire : Tél. domicile :

Si possible : Tél. Portable :

Adresse mel (indispensable pour obtenir le plan)

***** Nombre total de personnes à inscrire, signataire compris :..... *****

Noms et prénoms de ces personnes (indispensable pour toute manifestation)

.....

Joindre un chèque de règlement établi à l'ordre de « AMOPA section des Alpes-Maritimes »

Montant du chèque : 23,00€ X Nbre d'inscrits =€

NB : Impossible de donner suite aux demandes d'annulation reçues à moins de 2 jours de cette manifestation (aucun remboursement possible).

=====
Date : **SIGNATURE ,**

Si vous souhaitez participer à cette manifestation, veuillez également nous en faire part par mel (amopa.06@orange.fr) ou à défaut par téléphone (06.12.86.35.57), votre Fiche d'inscription pouvant nous parvenir tardivement compte tenu de perturbations éventuelles du courrier et le Cercle Mixte souhaitant connaître les effectifs 10 jours avant.